



CLUB ALPIN FRANÇAIS
1952 SECTION DE PARIS-CHAMONIX

Agenda

TOUS LES JOURS :

Bureaux et Caisse ouverts sans interruption, de 9 h. 30 à 19 h., dimanches et fêtes exceptés. Le jeudi, locaux ouverts jusqu'à 19 h. 45. La Section de Paris-Chamonix est ouverte de 12 à 19 h. (jeudi 19 h. 30). Exceptionnellement, Bureaux, Caisse et Section de Paris-Chamonix ouverts de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., du 31 juillet au 30 septembre.

BIBLIOTHEQUE :

Ouverte le lundi et le mardi, de 17 à 19 h., le jeudi, de 17 à 20 h., et le samedi, de 15 à 19 h. Fermée du 20 juillet à fin août. Rendre les livres avant le 20 juillet.

S. C. A. P. :

S'adresser à la Section de Paris. Tous les jeudis soir, à 18 h. 30, les membres du Comité seront à la disposition des membres du S. C. A. P.

CULTURE PHYSIQUE :

Mercr., jeud., vendr. (20 à 21 h.), Académie de Culture Phys., 26, r. Buffault (métr. Cadet). Pendant les vacances, cours le jeudi seulem. (juillet et sept.). Août, fermet. totale.

PHOTOGRAPHIE :

Pas de réunion prévue.

SPELEOLOGIE :

Réunion de rentrée le mercredi 15 octobre, à 21 h

CONFERENCES :

Reprise des conférences en octobre.

14 et 15 Juin : FETE D'ETE
A CONNELLES, près Saint-Pierre-du-Vauvray
Vallée de la Seine.

Couverture : Face Nord des Droites. (Photo J. Feuillie)

R.V

BULLETIN

DE LA SECTION DE PARIS - CHAMONIX
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

DU SKI CLUB ALPIN PARISIEN
ET DU SPÉLÉO CLUB DE PARIS

7, rue La Boétie, PARIS-VIII^e

Téléph. : ANJOU 54-45
C. Châq. Post. 2358.04 Paris
Club Alpin Français : SECTION DE PARIS

Métro : Saint-Augustin
AUTOBUS — Lignes n° :
28, 32, 43, 49, 80, 84, 94

FÊTE D'ÉTÉ

de la Section de Paris-Chamonix

La Fête d'Été de la Section de Paris-Chamonix aura lieu cette année, en collaboration avec la sous-section de Rouen, à Connelles (Eure), les 14 et 15 juin.

PROGRAMME DU SAMEDI 14 JUIN

— Rallye automobile et motocycliste : départs échelonnés de 14 h. à 14 h. 30, à Rosny-sur-Seine.

Rassemblement au pied de la statue de Sully où seront remises les feuilles de route. S'inscrire pour le jeudi 12, au Secrétariat et se munir de la carte Michelin n° 55. Prix aux gagnants.

Camps organisés à Amfreville-sous-les-Monts.

Se renseigner à l'Auberge des Pêcheurs, à Amfreville-sous-les-Monts pour connaître les emplacements des camps prévus. Bois, pain, lait, cidre et tous approvisionnements préparés sur place.

Baignade aménagée.

Bal champêtre et travesti à 20 h. 30, à l'Auberge des Pêcheurs, à Amfreville-sous-les-Monts, avec orchestre-jazz (tenue de campeurs correcte). Concours de travestis sur le thème : les Normands à la montagne. Prix aux travestis les plus réussis.

PROGRAMME DU DIMANCHE 15 JUIN

Rallye d'escalade aux rochers de Connelles.

Rassemblement à 9 h. 30 aux pieds des rochers. S'inscrire pour le jeudi 12 au Secrétariat. Prix aux gagnants.

Déjeuner amical à 13 h., à l'hôtel Bellevue, à Saint-Pierre-du-Vauvray. S'inscrire pour le jeudi 12 au Secrétariat. Prix du déjeuner : 600 francs (service compris), boisson en sus.

Réunion champêtre à Amfreville-sous-les-Monts, à 15 h., à l'Auberge des Pêcheurs. Sauterie et distribution des prix. Jeux nautiques.

MOYENS DE COMMUNICATION

Par fer. — S. N. C. F. : gare Saint-Lazare, billets de week-end ou bon dimanche, zone 5, descendre gare Saint-Pierre-du-Vauvray, puis traverser la Seine et prendre la route d'Amfreville-sous-les-Monts, distance 8 kms.

Aller, départ Paris samedi : 13 h. 18, 17 h. 55, 20 h. 45. Arrivée Saint-Pierre-du-Vauvray : 14 h. 49, 19 h. 23, 22 h. 17. Dimanche : 7 h. 13. Arrivée : 8 h. 56. Retour, départ Saint-Pierre-du-Vauvray, dimanche : 17 h. 59, 21 h. 50. Arrivée Paris : 19 h. 44, 23 h. 21.

Par route. — Suivre la route de Rouen n° 182, et à 5 kms après Heudebouville, bifurquer à droite pour atteindre Saint-Pierre-du-Vauvray, puis traverser la Seine et prendre la route d'Amfreville-sous-les-Monts (distance de Paris : 105 kms).

Une liaison sera assurée le dimanche par un car entre Saint-Pierre-du-Vauvray, Amfreville et Connelles, depuis l'arrivée du train de Paris à 9 h. et jusqu'au retour à 17 h.

DISTINCTION

Nous avons signalé en son temps la mort en 1949 de notre regretté camarade J.-A. Martin, alors qu'il se rendait en terre antartique.

Nous apprenons qu'il vient d'être cité à l'Ordre de la Nation et qu'il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Juste récompense à la mémoire de cet homme — « cet exemple d'homme » avait-on écrit à son sujet — qui fut longtemps l'une des personnalités les plus actives de notre Section et un montagnard au sens le plus parfait du terme.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES DE MONTAGNE

Un concours est organisé par le Club Alpin Français. Le sujet doit se rapporter obligatoirement à la montagne.

Il comprendra 4 catégories : A. photos artistiques; B. photos documentaires; C. photos de refuges; D. photos en couleurs.

Le règlement complet paraîtra dans le prochain numéro de « La Montagne ».

De nombreux prix récompenseront les meilleurs envois.

JARDINS ALPINS

Dans le but de faire mieux connaître et apprécier les beautés des jardins alpins créés dans notre région, notre dévoué collègue M. R. Barbier a fait visiter le 4 mai dernier à un groupe de nos camarades, l'Alpinum Vilmorin, à Verrières-le-Buisson. Reçu fort aimablement par M. Roger de Vilmorin, ce groupe qui se joignait ce jour là aux membres de la nouvelle « Société des Amateurs de Jardins Alpains », admira le bel ensemble de ce jardin.

Rappelons à ce propos que cette société — qui s'est donnée pour but de diffuser les principes de l'art des jardins alpins, afin de permettre à chacun de pouvoir constituer et entretenir une collection de plantes de montagne — se réunit tous les 3^e mardis de chaque mois, à 17 h. 30, au siège de la Société Nationale d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, Paris (7^e) et qu'elle publie un très intéressant Bulletin avec photos couleurs.



SAISON ALPINE 1952

Votre Section vous offre...

Pour vous accueillir, pour vous renseigner :

A CHAMONIX :

Chalet du C. A. F., place de la Gare.

Le chalet sera ouvert du 2 juillet au 15 septembre, de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures (le dimanche, le matin seulement).

Les secrétaires se tiendront à la disposition des membres pour tous renseignements et inscriptions.

...LES COLLECTIVES, LES CAMPS...

I. — CENTRE D'INITIATION A CHAMONIX.

Nous rappelons l'information déjà parue au précédent Bulletin :

Réservé aux jeunes de 18 à 25 ans qui suivent les sorties du Groupe d'entraînement. Ce centre aura lieu au Montenvers : 4 stages groupant chacun 16 participants sont prévus aux dates suivantes :

7 juillet-19 juillet.	4 août-16 août
21 juillet- 2 août	18 août-30 août

Prix : 750 francs par jour comprenant l'hébergement dans les bâtiments de l'hôtel du Montenvers, la nourriture au Centre et en Course, le prêt de matériel collectif et l'encadrement.

L'encadrement sera assuré par deux guides et deux aspirants-guides.

Date limite pour le dépôt des demandes d'inscription : samedi 14 juin.

II. — CAMPS D'ALPINISME.

1.) Oisans. — Responsable : M. BESSIÈRE.

Camp volant du 26 juillet au 9 août : 12 personnes.

2.) Courmayeur. — Responsable : M. MERCIER.

Du 13 au 31 juillet, Prairie de Purtud, près d'Entrèves. 20 personnes.

3.) Zermatt. — Responsables : MM. KRISTOFFOVITCH et ROUILLARD.

Du 26 juillet au 17 août : 15 personnes.

4.) Dolomites. — Responsable : M. THÉNARD.

Du 19 juillet au 3 août (sera peut-être prolongé jusqu'au 15 août), Paso de Sella : 15 à 20 personnes.

5.) Chamonix. — Responsables : MM. BOURGOUIN, FOURMONT, AUCHÈRE. Camp d'altitude au Lac du Tacul. Du 12 juillet au 15 août : 25 personnes.

6.) Argentières. — Responsable : M. DEMERLE.

Du 12 juillet au 11 août : 15 personnes.

Pour avoir des renseignements plus détaillés sur ces camps, s'adresser aux organisateurs.

Pendant vos vacances, si vous êtes embarrassés pour vos courses, vous trouverez aux camps de la Section tous les renseignements pouvant vous manquer. Mais, attention : les commissaires et moniteurs du Club ne sont pas des guides professionnels. Ils se mettent à votre disposition pour vous renseigner et vous aider, mais ne leur demandez pas de vous emmener en course...

III. — CAMPS U. N. C. M.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, nous avons encore quelques places dans les stages suivants :

Stages de Perfectionnement :

- LE TOUR, 6 au 19 juillet; et 27 au 17 août.
- LES CONTAMINES, MONT BLANC, 18 au 31 août.

Stages d'initiation :

- PRALOGNAN, 21 juillet au 3 août.
- ALPE DE VENOSC, 26 juillet au 8 août.

IV. — CHALET DU CLUB A CHAMONIX.

Des collectives seront organisées au chalet du Club du 7 juillet au 30 août, de difficultés variées dans le massif du Mont Blanc, sous la direction de deux guides brevetés.

Se renseigner au chalet de Chamonix, où le programme de chaque semaine sera affiché le samedi précédent avec les tarifs.

V. — COLLECTIVES D'ALPINISME.

1° GRISONS, OBERLAND, VALAIS : du 12 au 25 juillet. Comm. M. le Dr DUPOUY. Le nombre des participants est limité à 14. Sommets prévus : Piz Ketsch, Bernina, Finsteraarhorn et un sommet à Zermatt. Logement prévu en hôtels et refuges. Réunion préparatoire à la course du 29 juin.

2° GRISONS, ORTLER ET DOLOMITES : du 1^{er} au 17 août. Comme M. de GOUVENAIN. Avant toute inscription, prière de s'entendre avec le Commissaire. Passeport en règle, équipement ultra-léger, duvet nécessaire. Il est prévu deux groupes suivant les aptitudes des participants. Nombre de places limité. Réunion préparatoire au C. A. F. le 3 juillet, à 19 heures.

3° TENDE-VESUBIE : première quinzaine de septembre. Comm. M. POLLE-DEVIERMES. Se renseigner au Club à partir du 1^{er} juillet.

4° KAISERGERBIRGE ET DOLOMITES : du 15 au 31 août. Comm. Mlle J. BOISSEAU. Escalades dans le Kaisergerbirge (Autriche) et dans les Dolomites (entre autres Tre Cime di Lavaredo). Force 3^e et 4^e degré. 1 moniteur. 15 participants. On couchera en refuges.

VI. — SKI D'ETE A CERVINIA-BREUIL (Italie).

Du 12 au 28 juillet, à Cervinia-Breuil, station équipée en vue de la pratique du ski d'été : 2 téléphériques donnant accès au plateau Rosa (3.500 m.), point de départ de nombreuses excursions à plus de 4.000 m. (ski de glacier). Descente sur les stations inférieures (ski de piste). Téléski sur le plateau Rosa. Ecole de ski. Logement en chambres à 2 ou 3 lits. Prix environ 25.000 francs. Renseignements détaillés : Alain de Noblens, 13, rue Picot, Paris (16^e). Passy 60-29.

VII. — CROISIÈRE DES VOLCANS.

« Les Voyages-Connaissances du Monde » réservent le meilleur accueil, et un tarif de faveur aux membres de la section de Paris-Chamonix, pour leurs croisières de 2 et 3 semaines, permettant la visite de Rome, Naples, Capri, Palerme, etc... et l'ascension du Stromboli perpétuellement en éruption et de l'Etna.



LES REFUGES...

Les refuges du C. A. F., rappelons-le, sont à la disposition de nos membres, qui doivent s'y comporter avec le souci de faire honneur à leur association.

Il est inadmissible, voire malhonnête, de se soustraire à l'obligation incombant à chaque sociétaire et notamment de tenter, comme cela se produit trop fréquemment, de faire bénéficier des compagnons de course, étrangers au C. A. F., de tarifs réservés *exclusivement* aux membres dont le carnet doit être revêtu :

- 1° des trois signatures prévues sur la carte ;
- 2° de la vignette de l'exercice en cours *fixée* sur la carte et du numéro d'inscription du sociétaire ;
- 3° de la photographie du titulaire avec *oblitération du timbre humide* de la section à laquelle il appartient

...IL EST DE VOTRE DEVOIR D'Y RESPECTER ET FAIRE RESPECTER CES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

DANS LES REFUGES NON GARDES :

1° Verser dans le tronc réservé à cet effet la taxe d'entretien et la redevance afférente à l'utilisation éventuelle de bois de chauffage.

Se soustraire à ces obligations, c'est se rendre coupable d'un vol envers la communauté.

2° Avant de quitter le refuge, procéder aux opérations de remise en état, c'est-à-dire : pliage des couvertures ; nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du refuge, en ayant soin de rassembler les immondices dans les boîtes à ordures et non de les disperser aux alentours du refuge ; fermeture et verrouillage des volets de protection des fenêtres et de la porte d'entrée (une porte d'entrée mal fermée peut, par mauvais temps, entraîner de graves déprédations).

DANS LES REFUGES GARDES :

Dès l'arrivée, s'annoncer au gardien qui doit indiquer la place à occuper en tenant compte, le cas échéant, des ordres de priorité : a) blessés ou malades ; b) membres du C. A. F. et des clubs accordant la réciprocité ; c) membres de la F. F. M. ; d) non membres.

Préparer les repas personnels en utilisant les tables réservées à cet effet. Dans certains refuges, les réchauds à essence peuvent être interdits en raison des risques d'explosion, comme peut être également interdit dans les refuges ne comportant pas de salle à manger le méta comme combustible.

S'inscrire obligatoirement sur le registre du refuge en acquittant scrupuleusement le montant des taxes afférentes à la durée du séjour, sur présentation de reçus extraits par le gardien d'un carnet à souches et comportant le montant de ces taxes.

Il n'est pas perçu de taxe supplémentaire l'été, pour l'éclairage et le chauffage.

Les denrées fournies par le gardien, à la demande, doivent être payées aux prix affichés, qui ont été fixés par le Comité de Direction plus une taxe de 10 % pour le service.

Dans les refuges gardés, comme dans les refuges non gardés, la lumière doit être éteinte au plus tard à 21 heures et le silence observé.

Un départ matinal doit se faire avec le minimum de bruit afin de respecter le repos de ceux qui partent plus tard.

Se rappeler qu'il est interdit de s'étendre sur les matelas avec des chaussures cloutées et *a fortiori* munies de crampons.

Dans les refuges non gardés, l'autorité responsable revient de droit au plus ancien membre du C. A. F. pour le respect et l'application des mesures communes à ces refuges.

Dans les refuges gardés, l'autorité responsable relève, par délégation, du gardien de refuge. Ce représentant, dont est exigé une parfaite courtoisie, est chargé de faire respecter le règlement du refuge en aidant nos membres dans la mesure compatible avec ses obligations personnelles.

Quittez les refuges dans l'état où vous aimeriez les trouver en y entrant!

TARIF DES TAXES POUR 1952 des refuges gérés par la Section Paris-Chamonix

REFUGES DE 1^{re} CATEGORIE

	Nuit	Jour
Membre du C. A. F.	100 »	gratuit
— F. F. M.	190 »	20 »
Non membres	370 »	50 »

N. du Refuge et altitude	Emplacement	Gardiennage	Distances
ARGENTIÈRE, 2.771 m.	Rive droite du Glacier d'Argentière	Gardé	5 h. d'Argen- tière.
COUVERCLE, 2.687 m.	Au pied de l'Aiguille du Moine	Gardé	4 h. du Monten- vers.
REQUIN, 2.516 m.	Au pied de la Dent du Requin	Gardé	3 h. 30 du Mon- tenvers.

REFUGES DE 2^e CATEGORIE

	Nuit	Jour
Membre du C. A. F.	70 »	gratuit
— F. F. M.	130 »	15 »
Non membres	250 »	40 »

N. du Refuge et altitude	Emplacement	Gardiennage	Distances
ALBERT-1 ^{er} , 2.706 m.	Rive droite du Glacier du Tour	Gardé	4 h. de Montroc.
ENVERS DES AI- GUILLES, 2.520 m.	Au pied de l'Aiguille de Roc	Gardé	3 h. du Monten- vers.
AIGUILLE DU GOUTER, 3.817 m.	Au sommet de l'Aiguille du Goûter	Gardé	2 h. 30 de Tête Rousse.
GRANDE MULETS, 3.051 m.	Sur le rocher des Grands Mulets	Gardé	7 h. de Chamo- nix.
LESCHAUX, 2.431 m.	Rive droite du Glacier de Leschaux	Gardé	3 h. du Monten- vers.
TÊTE ROUSSE, 3.167 m.	Au pied de l'Aiguille du Goûter	Gardé	2 h. 30 du ter- minus du chemin de fer du Mont Blanc.
VALLOT, 4.362 m.	Sur l'arête des Bosses au Mont Blanc.	Non gardé	2 h. 30 du re- fuge de l'Ai- guille du Goûter.

Les prix des taxes de nuit comportent une taxe de 10 francs pour équipement du secours en montagne.

REFUGES HORS CATEGORIE

- REFUGE-BIVOUC DES PÉRIADES, à 3.439 m., sur l'arête des Périades.
- REFUGE-CHALET DU BIOLLAY, à 5 minutes de la gare de Chamonix; réservé exclusivement aux membres du C. A. F.; taxe de nuit 100 francs.
- REFUGE DU SAUSOIS, à 200 kms de Paris dans l'Yonne; réservé exclusi-
vement aux membres du C. A. F.; taxe de nuit 50 francs.

RECHERCHES DE CAMARADES

Cherche camarade pour courses neige et glace (genre face Nord Verte), du 1^{er} au 14 juillet, à Chamonix. Ecrire Pierre Courtet, 12, rue Jaucourt, à Paris (12^e).

Cherche équipières parlant allemand pour prendre part à une course rallye side-cars Saint-Etienne-Paris-Saint-Etienne, 21-22 juin. Assurance' équipement, ravitaillement fournis. Prime de déplacement. Ecrire à Mlle Tardieu, 109, rue de Turenne, à Paris (4^e).

Cherche une collègue ou deux (homme et femme), pour randonnée pédestre en Andorre. Période : 1^{er} au 12 juillet. Tél. le soir, de préférence vers 20 h., à LEC. 82-27, Mme Bloch-Loubens.

Membre du C. A. F., 22 ans, recherche 1 ou 2 camarades pour courses sans guide, massif du Mont Blanc (difficulté moyenne, type « Chardonnet, arête Forbes; Traversée Plan Midi; Blaitière, voie normale ». Date : début juillet à fin août. Ecrire à Yves Collantier, 64, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine. MAI. 48-64.

... UNE ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE MONTAGNE ET DE SKI

Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent contracter une assurance dans les conditions suivantes :

I. — RISQUES COUVERTS

a) Escalade, Alpinisme et Ski :

Membre du C. A. F. :

- Pratique de l'escalade;
- Pratique de l'alpinisme et du ski, quelles que soient les courses effectuées avec ou sans guide.

b) Autres sports :

Tous sports (consulter la liste à la Section de Paris-Chamonix).

II. — PRESTATIONS

1° Remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (180 % du tarif Sécurité Sociale). Pour les assurés sociaux 100 %.

2° Rente annuelle de 48.000 frs (3 % sur 1.600.000 frs), maximum autorisé, suivant l'incapacité (sans aucune franchise).

3° Décès. Indemnité au conjoint ou à défaut aux enfants : 300.000 frs, plus 50.000 frs par enfant de moins de 16 ans (maximum 4), ou à défaut de conjoint et d'enfants 200.000 frs aux ascendants (plafond : 500.000 frs).

4° Responsabilité civile assurée sans limite de sommes pour les dommages corporels et 5.000.000 de frs pour les dégâts matériels.

5° Risques de trajet comprenant les mêmes prestations que ci-dessus.

III. — COTISATIONS

Assurés sociaux : 240 frs.

Non assurés sociaux : 540 frs.

IV. — INDEMNITE JOURNALIERE

Les membres désireux de bénéficier en cas d'accident d'une indemnité journalière peuvent l'obtenir en versant une cotisation supplémentaire.

La cotisation est de 450 frs pour une indemnité journalière de 300 frs.

La cotisation est de 600 frs pour une indemnité journalière de 400 frs.

Nota : L'indemnité est versée à partir du 5^e jour, sans dépasser 200 jours.

V. — PERIODE DE GARANTIE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les inscrits entre le 1^{er} janvier et le 30 juin.

Du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante pour les inscrits entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre.

Les cotisations sont reçues à la Section de Paris-Chamonix.

N'attendez pas le jour de votre départ pour y souscrire.

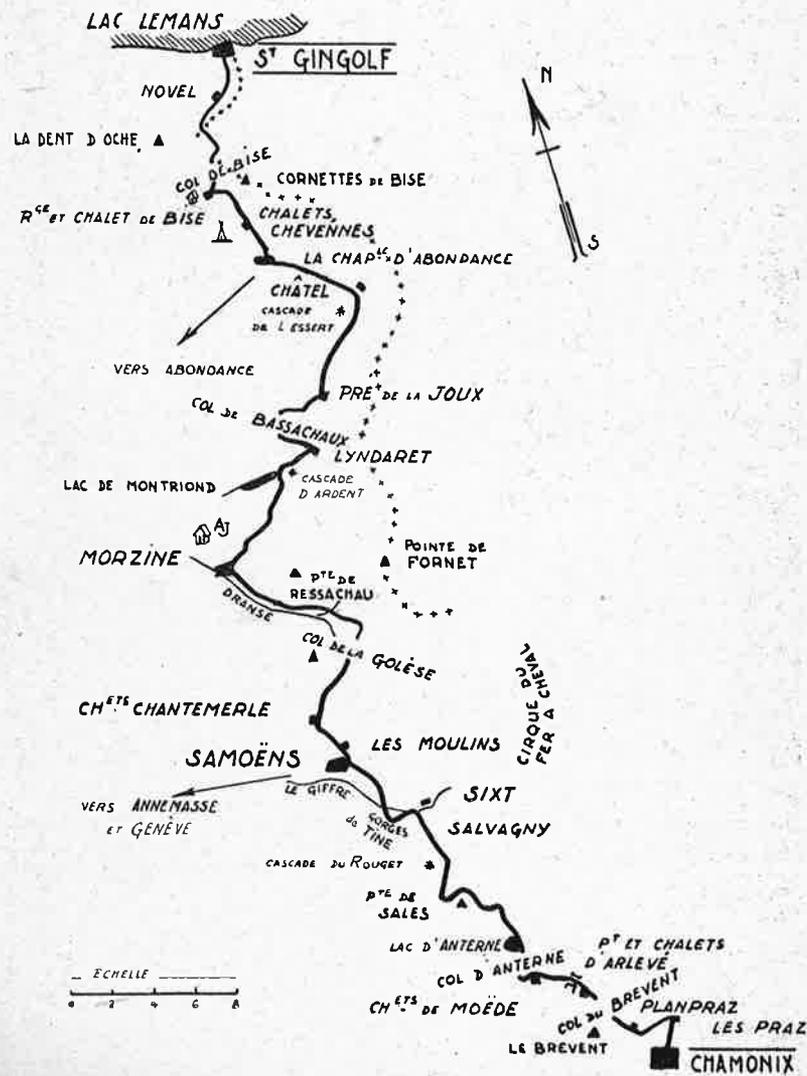
En cas d'accident : Adresser au C. A. F. dans les 5 jours autant que possible, en rappelant votre numéro d'inscription à l'assurance :

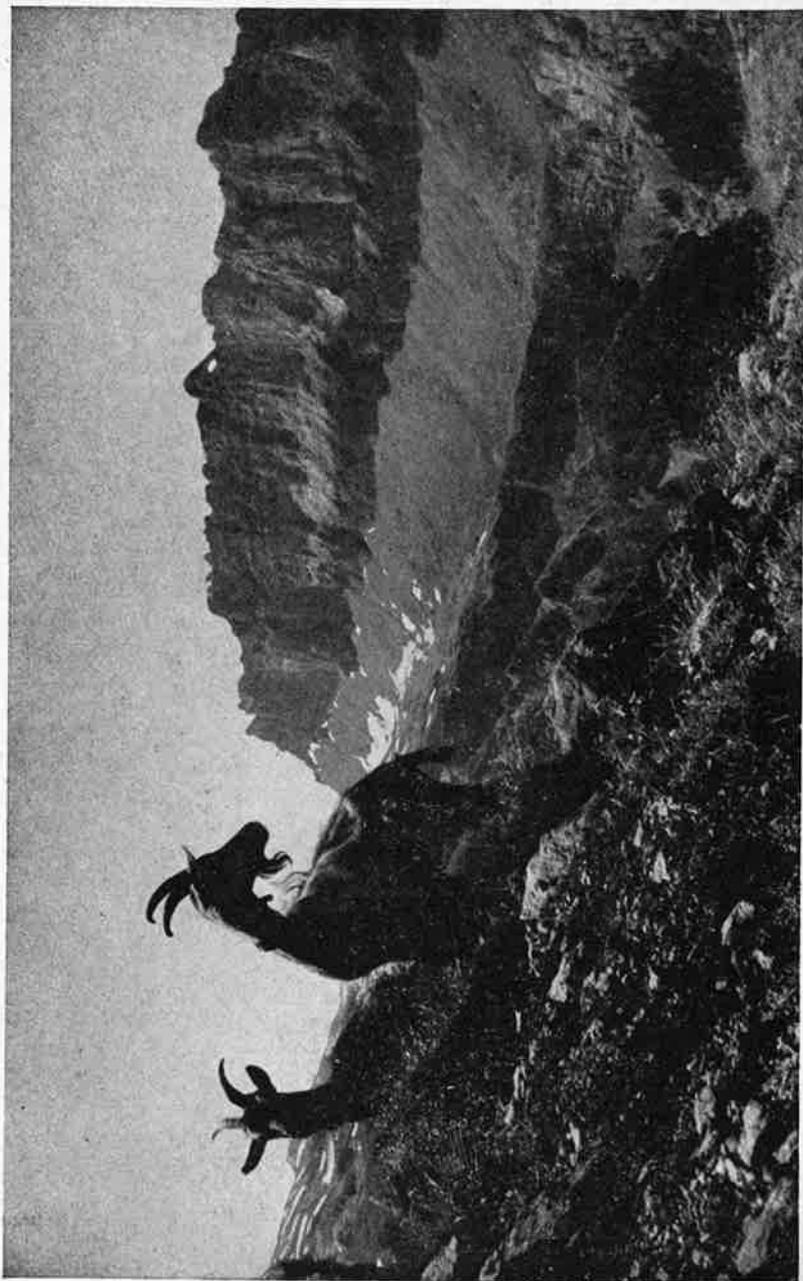
- le certificat du docteur qui a constaté l'accident;
- l'attestation de deux témoins de l'accident;

et nous ferons nous-mêmes le nécessaire auprès de la compagnie d'assurance.

SUR LE G. R. 5

DU LAC LÉMAN AU MASSIF DU MONT BLANC





(Cl. J. Feuillie)

La chaîne des Fiz, depuis le col de la Golèse.

Très beau parcours de moyenne montagne, l'itinéraire décrit emprunte un important tronçon du « Sentier de Grande Randonnée N° 5 » ou G. R. 5.

Mais qu'est-ce donc qu'un sentier G. R. ? Pour nos camarades qui l'ignorent encore, on peut ainsi définir ce merveilleux instrument de tourisme qu'ils emprunteront certainement un jour ou l'autre : un sentier de grande randonnée est établi avant tout à l'intention du touriste pédestre. Il parcourt un itinéraire sélectionné permettant de découvrir l'essentiel d'une contrée.

L'ensemble des sentiers G. R. doit former un réseau national desservant toutes les provinces françaises, réseau raccordé aux sentiers jalonnés des autres pays européens (tels ceux des Ardennes Belges, des Dolomites Italiennes, de la Suisse, etc...).

Il ne faut donc pas le confondre avec les sentiers de promenade de faible étendue. Son jalonnement et sa signalisation sont uniformes pour toute la France.

★★

Celui-ci traverse deux des plus belles régions naturelles de nos Alpes : le Chablais et le Faucigny, deux noms qui chantent en nous de plaisante façon, tant ces agrestes et verdoyantes régions sont agréables à parcourir.

LE CHABLAIS, le plus septentrional des massifs préalpins, le « jardin de la Savoie », est bordé au nord par le Lac Léman et au Sud par les premiers contreforts du Faucigny. Au sud-est, il s'appuie sur les cimes plus sévères du Massif du Haut-Giffre, alors qu'à l'W. sa limite est la plaine genevoise et à l'E. le Rhône Valaisan et le Val de Morgins.

LE FAUCIGNY lui fait suite. C'est tout le bassin de l'Arve et ses affluents qui sont ses limites naturelles, bien qu'on le situe parfois au seul arrondissement de Bonneville, qui en était autrefois sa capitale.

Alors que le premier n'est que douceurs, le Faucigny, plus « travaillé », se scinde en des pays bien différents.

Chablais et Faucigny s'interpénètrent à la Vallée du Giffre. A Samoëns, s'estompent les régions aimables, et la montagne, en remontant vers le Sud, devient plus haute, plus accidentée, sans pourtant jamais perdre le caractère « aimable » qui est le propre de cette randonnée.

★★

St-GINGOLF (400 m.), dernier village français à la frontière France-Suisse, entre de hautes cimes boisées et le Lac Léman. Hôtels. Restaurants. Ravitaillement.

2 heures. — NOVEL (960 m.), agréable village au pied des pentes du Pic Blanchard et de la Dent d'Oche, en face des belles falaises du Grammont.

Point de départ pour le Pic Blanchard et la Dent d'Oche (magnifique panorama). Hôtels. Ravitaillement restreint.

2 heures : Chalets d'Auteu (ou de Neuteu) (1.650 m.).

0 h. 40. — Col de Bise (1.916 m.).

0 h. 30. — Chalets de Bise (1.506 m.). Refuge de Bise (C. A. F.) (50 places Section du Léman), au pied des Cornettes de Bise et à proximité du Lac de Bise.

1 h. 15. — Pas de la Bosse (1.810 m.).

1 h. 30. — Chalet de Chevesnes (1.230 m.).

0 h. 35. — La Chapelle-d'Abondance (1.020 m.), sur la Dranse-d'Abondance, dominée au nord par les Cornettes de Bise. Cafés. Hôtels. Ravitaillement.

1 h. 15. — Chatel-d'Abondance (1.190 m.). Petit village sur les bords de la Dranse, entouré de pâturages. Des hauteurs boisées émerge, au sud-est, la Dent du Midi. Hôtels Ravitaillement.

1 h. 40. — Chalets du Pré de la Joux (1.274 m.).
2 heures. — Col de Bassachaux (1.823 m.). Belle crête gazonnée entre la Pointe de la Chavache et la Pointe des Lanches. Panorama très étendu.

1 heure. — Le Lyndaret (1.476 m.). Petit village de montagne, sous la crête des Rochassons, que termine la Pointe de Chésery. Laitage. Eau. Gîte possible. Belle vue sur le lac de Montriond.

0 h. 35. — Lac de Montriond (1.059 m.). Site très pittoresque. Beau cadre de verdure et de rochers. Deux hôtels.

2 heures. — Chalets de Super-Morzine (1.571 m.).

1 heure. — MORZINE (970 m.). Station touristique d'été et d'hiver, an confluent des deux Dranses, avec pour fond, les masses imposantes des sommets de Ressachau et de Nyon.

Voir l'église (stalles du 16^e siècle et fresques) au curieux clocher bulbeux. Nombreux hôtels. Ravitaillement. Docteur et pharmacien, S. I. Auberge de Jeunesse.

1 h. 50. — Chalets de Charny (1.203 m.). Camp possible en forêt.

1 h. 30. — Col de la Golèse (1.684 m.), au pied des escarpements rocheux de la Pointe de la Golèse.

0 h. 20. — Chalets des Chavonnes (1.280 m.). Eau.

0 h. 20. — Chalets de la Roslière (1.229 m.). Source.

0 h. 15. — Les Moulins (700 m.). Petit hameau dépendant de Samoëns.

SAMOËNS (700 m.). Agréable station d'été et d'hiver, située sur la vallée du Giffre et dominée par les crêtes rocheuses et les â-pics du Criou, du Tuet et des Dents Blanches. A l'ouest, se détachent le Marcilly et le Grand Môle; à l'opposé (sud-est), le Grenairon et la belle silhouette de la Pointe de Sales. Voir l'église du 16^e siècle et son auvent, le jardin alpin de la Jaisinia (flore alpine).

Cafés. Restaurants. Hôtels. Ravitaillement. Docteur et pharmacien, S. I. Auberge de Jeunesse. Centre U. N. C. M. Télébanna pour les Prés de Saix (été et hiver). Station du chemin de fer électrique Annemases-Sixt.

Le sentier reprend aux Moulins pour :

0 h. 30. — Les Vallons (hameau).

0 h. 15. — LES GORGES DU TINE. Le sentier parcourt ce site très curieux et aménagé (échelles, facile), connu sous le nom des Anciennes Gorges.

1 heure. — Le Fay (766 m.), hameau dépendant de SIXT, proche de 1.200 m. Les randonneurs pourront faire, dans la journée, l'excursion du CIRQUE DU FER A CHEVAL, le « Gavarnie des Alpes ». 14 kms aller-retour. Cars en saison.

0 h. 10. — Village de Salvagny (857 m.), dans un beau vallon, au-dessous de la Pointe de Sales. Chapelle. Café. Ravitaillement restreint. Auberge de Jeunesse.

1 heure. — Chalets du Fradelet (1.040 m.) et du Lignon (1.100 m.).

2 heures. — Collet d'Anterne (1.800 m.).

0 h. 40. — Chalets d'Anterne (1.800 m.). Gîte possible.

0 h. 30. — Lac d'Anterne (2.060 m.). Beau lac de montagne, dans une large dépression, parfois gelé en été. A son aplomb, les rochers abrupts et corrodés de la Tête-à-l'Ane.

0 h. 30. — Col d'Anterne (2.263 m.). Croix de bois. Panorama de premier ordre. Même du Mont Büet ou du Brévent, la chaîne du Mont-Blanc, au-dessus des Aiguilles rouges, ne se présente aussi avantageusement.

0 h. 30. — Cantine de Moëde (1.998 m.). Chambres-dortoirs. Repas simples.

0 h. 45. — Pont d'Arlevé, sur la Doisaz. Ce pont de bois est enlevé en automne et remis en place après la fonte des neiges.

2 h. 15. — Col du Brévent (2.368 m.). Magnifique panorama sur toute la chaîne du Mont-Blanc.

Ce tronçon du G. R. 5 s'arrête au col du Brévent, d'où l'on peut faire aisément, en une petite heure, le sommet du Brévent (2.525 m.; table d'orientation). Du col, quelques lacets pour descendre sur :

0 h. 30. — L'Hôtelierie de Planpraz.

De Planpraz, on peut rejoindre CHAMONIX, soit par le téléphérique ou par le chemin du Plan des Chablettes en 2 heures; ou par (itinéraire recommandé) le sentier de la Flégère et le chemin forestier des Praz de Chamonix et Chamonix, en 3 h. 45. (1 h. 15 de la Flégère à Chamonix).

CHAMONIX 1.034 m.). Auberge de Jeunesse des Pèlerins, aux Bessons. Camps municipaux.

C'est donc à Cham que pratiquement s'arrête actuellement le G. R. 5 (Vosges-Méditerranée). On le retrouve au Pas de la Cavale (A.-M.) d'où il descend jusqu'à Nice, tronçon sur lequel a activement travaillé la Section des Alpes-Maritimes.

Puissent-ils, ces G. R. de montagnes, donner un renouveau à la ran-

donnée pédestre, le plus beau des modes de déplacement touristique, le seul qui réunisse vraiment le goût de l'activité physique et l'amour de la nature. N'est-ce pas lui qui nous fait mieux connaître, donc mieux aimer nos belles montagnes ? Aussi terminerons-nous par cette conclusion empruntée à Samivel, qui semble une invite à nos sentiers alpestres : « Il importe actuellement de favoriser le meilleur usage possible des montagnes en vue du développement heureux des individus sur le maximum de plans » (1).

Car il en faut pour tous les goûts et pour tous les moyens.

R. BEAUMONT,

Président de la Commission Technique
Comité National des Sentiers de Grande Randonnée.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

EQUIPEMENT. — Habillement et matériel habituels au campeur et randonneur pédestre en montagne. En début de saison, un piolet peut être utile.

RAVITAILLEMENT. — Nul en dehors des agglomérations citées. On pourra parfois se procurer laitage et fromage dans les chalets occupés.

CAMPING. — Possible presque partout quand le terrain s'y prête. Avant la fenaison, demander la permission aux chalets les plus proches. Les lieux indiqués jalonnent le parcours au gré de chacun.

HEBERGEMENT. — Peu certain en hôtels en pleine saison (juillet-août) Bivouac au foin souvent possible dans les granges et bergerie (rétribution d'usage).

HORAIRE. — Les temps de marche sont calculés pauses non comprises, allure normale d'un marcheur peu chargé.

CARTOGRAPHIE. — Bien que n'ayant qu'à suivre le jalonnement, pour un meilleur intérêt, nous conseillons d'emporter les cartes suivantes :

Carte d'ensemble : Michelin numéros 70 et 74 au 200.000^e.

Cartes en couleurs IGN au 50.000^e : Thonon-Chatel, Samoëns-Pas de Morgins, Cluses.

Carte Girard et Barrère au 60.000^e : Chamonix-Sixt.

BIBLIOGRAPHIE. — Guide bleu « Savoie » (renseignements sur hôtels, curiosités diverses, transports, excursions, ascensions), Hachette, éditeur, Paris.

Guide d'Alpinisme en Chablais (de l'excursion facile à la varappe, entre St-Gingolf et Morzine), Librairie Pélissier, à Thonon-les-Bains.

Mon Beau Faucigny, de Lucien Guy (excursions et ascensions en Faucigny, avec Samoëns et ses environs), Imprimerie Plancher, à Bonneville.

Autour du Mont Blanc, de Ch. Vallot (Le Guide du Touriste, environs de Chamonix), Girard et Barrère, éditeurs, Paris.

Escalades choisies, de F. Germain (bien que réservé aux escalades difficiles, ce guide contient de très intéressants renseignements sur les préalpes du Nord) Arthaud, éditeur.

Ce sentier a été réalisé, pour la partie Saint-Gingolf au col de la Golèse, par M. Bardel, ingénieur des Eaux et Forêts, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

La partie col de la Golèse-col du Brévent est due à MM. Thévenot, La Balme, par Sixt (Haute-Savoie).

(1) *La Montagne*, N° 337 (Septembre 1947). « La Montagne d'Utilité Publique ».



SCAP

SKI CLUB ALPIN PARISIEN



Notre jeune et fervent skieur Rouillard a réussi, à la satisfaction de tout son groupe, une traversée de la Maurienne fin avril.

Les alpinistes qui affrontent la haute route de Chamonix-Zermatt, s'ils feuilletent le Livre d'Or de la Cabane Valsorey, demeurent surpris du petit

nombre de caravanes qui n'échouent pas en chemin.

Nous sommes heureux de constater le succès de notre camarade Jeannie Boisseau. Entraînant à sa suite une dizaine de skieurs, elle a franchi en huit étapes, de cabane en cabane, le parcours de la Haute Route; en passant par le Col du Tour, Valsorey, Chanrion, les Vignettes, le Mont Brulé.

La fortune sourit aux audacieux, dit un poète latin; elle sourit également aux bons organisateurs qui préparent leur raid avec le soin voulu.

Nous en attendions autant de la collective de M. Gaugry qui affrontait six sommets de 4.000 m. Ce raid préparé minutieusement avec le concours du Club Alpin Suisse, réunissait l'élite des skieurs doublés de montagnards expérimentés, dirigés par des guides de premier ordre. Malheureusement, les forces de la Nature sont imprévisibles; l'avalanche a surpris brutalement la caravane et sur seize participants, l'un d'eux, M. Raoul, n'a pu être retiré vivant de la neige.

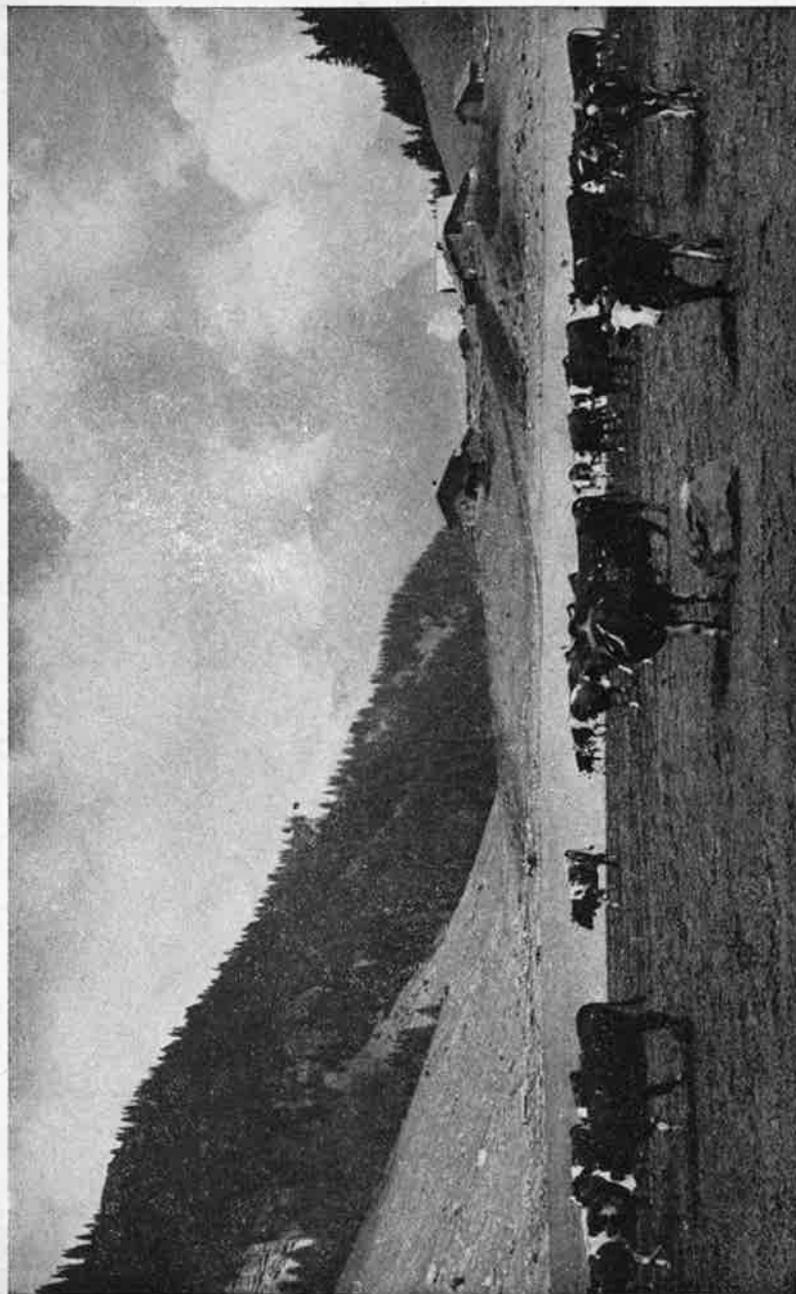
Profondément émus par cette catastrophe qui endeuille notre Club, nous adressons ici nos bien douloureuses condoléances à la famille de M. Raoul, si cruellement éprouvée.

AMÉTHYSTES 1952

Notre grande épreuve de ski de montagne a connu, pour sa XV^e année, un magnifique succès. Une participation aussi brillante que les années précédentes s'est affrontée par un temps idéal sur la piste du Glacier de Lognan, où un slalom géant de 25 portes avait été tracé de main de maître par Gilbert Chappaz, coach de l'Equipe de France.

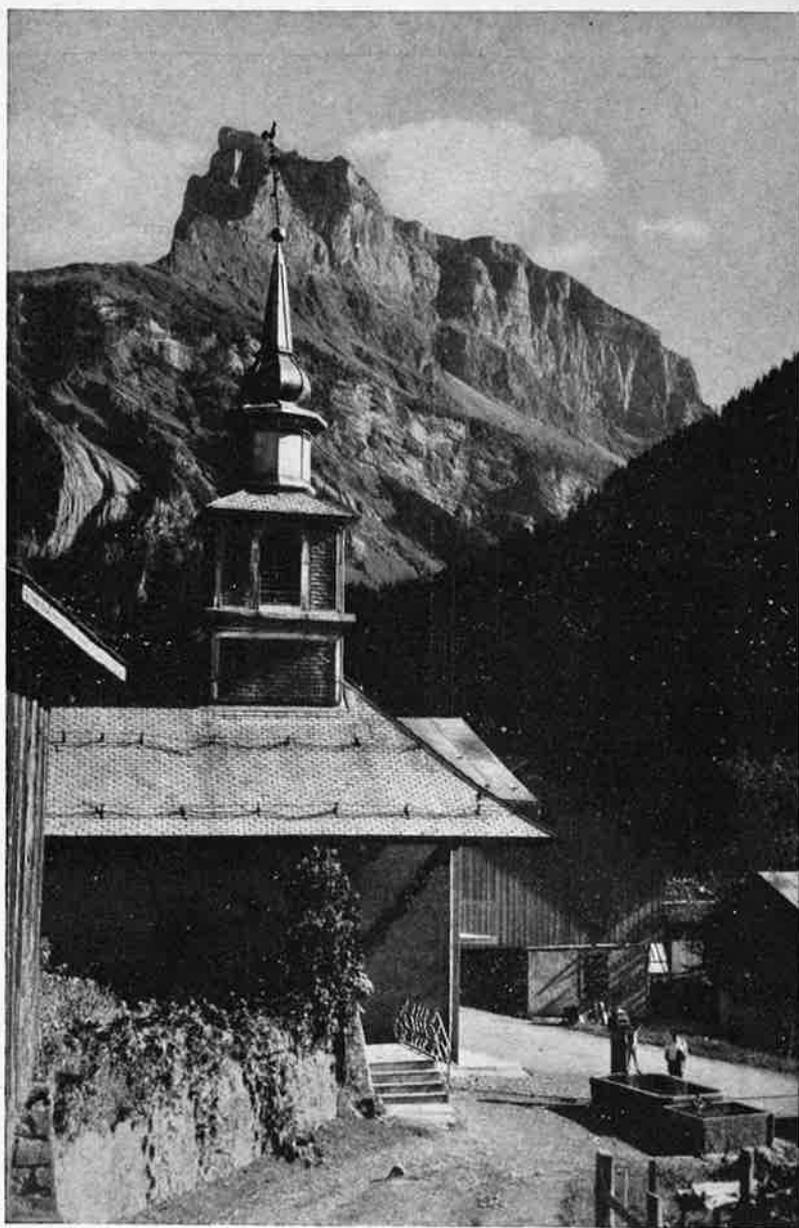
Les résultats firent apparaître les victoires de Marysette Agnel devant France Isbecque (du S. C. A. P.), Madeleine Beinier et les sœurs Aublin, et chez les hommes, de Guy de Huertas devant Panisset, James Couttet et Georges Schneider. L'Equipe des Contamines se classa devant celles de Chamonix, Sestrières, Monza et Genève, des skieurs de Megève et de l'Ecole Militaire de Haute Montagne.

Lors de la distribution des Prix, honorée de la présence de M. Descours, président du Club Alpin, le président Klein félicita organisateurs et gagnants et chacun s'en retourna brûlé par le soleil, dévalant les alpage fleuris qui conservaient l'atmosphère de joie de notre traditionnelle fête de Ski de Printemps.



Au-dessus de Sixt : le lac de Gers.

(Cl. J. Feuillie)



Salvagny et la Pointe de Sales.

(Cliché J. Feuillée)



LE PARCOURS BLEU D'APREMONT

Dans notre numéro de février nous vous avons présenté le parcours rouge d'Aprémont, le succès que lui a réservé les varappeurs de « Bleu », fait qu'il y a maintenant bien souvent embouteillage sur le « rouge »; et cela a conduit notre camarade Pierre Mercier — le père d'Aprémont —, à étudier un 2^e parcours « le bleu », qu'il nous présente ci-dessous.

Situation : Même situation que, celle du parcours rouge, il a son origine sur la route des gorges d'Aprémont, légèrement en contrebas du chemin à cinquante mètres environ du niveau du départ du parcours rouge.

Caractéristiques : Au point de départ se trouve une marque D blanche dans un cercle bleu. Suivre la direction de la première flèche pour rencontrer les suivantes. A certains endroits il se trouve des flèches croisées. La bonne direction est celle donnée par la flèche qui se présente en face du grimpeur suivant l'enchaînement normal des flèches. L'abondance de voies intéressantes dans un emplacement réduit à en effet conduit à d'inévitables croisements. Les fléchages y ont été faits très rapprochés afin d'éviter des confusions. Il subsiste encore un certain nombre de flèches blanches ou dorées intercalées entre les flèches bleues. Elles constituent les restes d'un fléchage antérieur provisoire et ne présentent plus d'utilité. L'arrivée est située au sommet du plateau et signalée par la lettre A dans un cercle bleu.

Un certain nombre de voies plus intéressantes que les autres sont chiffrées de 1 à 13. Le tableau ci-dessous donne avec les noms proposés pour les désigner une idée approximative de leur cotation :

1 la Petite Ceinture	3 sup.	8 le Boulevard	4
2 le Piano à Queue	3	9 la belle gamelle	3
3 le balafre	3	10 le Bon Coin	4
4 le décollage	saut	11 le Chou-Fleur	3 sup.
5 le Hic	3 sup.	12 le Vilain-Pas-Beau	3 sup.
6 l'oreillon	4	13 la patinette	4
7 le Chameau	4 sup.		

A titre indicatif, un grimpeur rapide peut accomplir le parcours sans tricher en moins d'une heure.

Toutes les voies sont reliées entre elles par des rochers ou blocs de jonction qu'il y a intérêt à ne pas déplacer afin de permettre d'effectuer le parcours intégral sans poser les pieds à terre. Toutes les voies s'escaladent normalement sans l'aide de la corde. Elles sont en général moins hautes que celles du parcours rouge. La fréquence des difficultés est moindre que dans ce dernier.

P. MERCIER.



PROGRAMME des Sorties d'Escalade

du 29 Juin au 26 Octobre 1952

COLLECTIVES D'ESCALADE

(ouvertes à tous)

- Dimanche 6 juillet.* — CUVIER. Comm. Mlle LACROIX.
Dimanche 14 septembre. — ROCHER DU PENDU (SANGLIER), via La Ferté-Alais. Comm. M. ROUILLARD.
Dimanche 21 septembre. — MALESHERBES. Comm. M. BESSIÈRE.
Dimanche 28 septembre. — SANGLIER, PETIT BOINVEAU. Comm. M. ROUILLARD.
Dimanche 5 octobre. — CUVIER. Comm. M. BOUILLON.
Dimanche 12 octobre. — FRANCHARD. Comm. M. DEGOIS.
Dimanche 19 octobre. — APREMONT. Comm. M. RICHARD.
Dimanche 26 octobre. — CUVIER (Rempart). Comm. Mlle LACROIX.

ECOLES D'ESCALADE

- Dimanche 7 septembre.* — MALESHERBES. Comm. M. DEGOIS.
Samedi 13 et dimanche 14 septembre. — LE SAUSSOIS. Comm. M. MERCIER.
Dimanche 21 septembre. — CUVIER. Comm. M. RICHARD.
Dimanche 28 septembre. — FRANCHARD. Comm. M. ROTHE.
Dimanche 5 octobre. — CHAMARANDE. Comm. M. AUCHÈRE.
Dimanche 12 octobre. — PARC DE NEMOURS. Comm. M. MERCIER.
Dimanche 19 octobre. — FRANCHARD. Comm. M. CAMBIER.
Dimanche 26 octobre. — FRANCHARD. Comm. M. BESSIÈRE.

GROUPE D'ENTRAINEMENT

Ce groupe est strictement réservé aux jeunes qui désirent participer aux stages d'alpinisme organisés par la Section.

Les sorties auront lieu les 5 et 19 octobre.

PERFECTIONNEMENT

(réservé aux grimpeurs passant les voies du 4^e degré)

- Dimanche 6 juillet, dimanche 7 septembre et dimanche 5 octobre.* — CUVIER. Comm. M. CANONNE. Rendez-vous place du Cuvier, à 10 h. 30.



EXCURSIONS

Programme du 29 Juin au 26 Octobre 1952

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Pour toutes les excursions annoncées dans ce programme, **il est absolument nécessaire** de s'informer au Club des horaires et des modifications éventuelles, au plus tard le jeudi soir précédant l'excursion avant 19 heures, ou l'avant-veille si l'excursion n'a pas lieu un dimanche.

Gare de l'Est. — Pour les trains de banlieue, dans le hall des guichets, face au kiosque à journaux. Pour les trains de grandes lignes, devant le guichet international.

Gare du Nord et Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — Au premier étage, sous l'horloge, côté Bureau de location et renseignements.

Gare d'Austerlitz. — Devant l'horloge intérieure.

Gare d'Orsay. — Devant le buffet.

Gare des Invalides. — Devant le guichet des billets.

Gare Denfert-Rochereau. — Devant le guichet des billets.

Gare Saint-Lazare. — Sous l'horloge centrale de la salle des Pas Perdus.

BILLETS COLLECTIFS

Pour toutes les excursions comportant un billet collectif, les adhérents devront s'inscrire et verser le montant du trajet en chemin de fer dans le même délai. Pour les voyages nécessitant la location des places, le délai d'inscription et de versement sera de 10 jours.

NOTA. — Les rendez-vous dans les gares ont lieu aux points indiqués ci-dessus vingt minutes avant le départ du train.

Nous spécifions que les adhérents qui ne se seront pas présentés au rendez-vous dans le délai ci-dessus ne seront pas attendus par le Commissaire.

Les sorties précédées d'un ■ comportent le camping.

Samedi 28 et dimanche 29 juin. — EN BEAUCE, VERS CHARTRES. Comm. M. PETIT. Dép. samedi Montparnasse 22 h. 50 pour Rambouillet 23 h. 35. Ecrosnes, Gallardon, Coltainville, arrivée à Chartres dans la matinée, visite détaillée, déjeuner à volonté. Chartres 17 h. 45 ou 19 h. 23, Paris 19 h. 31 ou 20 h. 35. Billet de fin de semaine zone IV : 490 frs.

Dimanche 29 juin. — I. — LE LONG DE LA SEINE ET DU LOING. Comm. M. le Dr DUPOUY. Départ P.-L.-M. 8 h. pour Moret 8 h. 44. Porte

de Bourgogne, Pont-Saint-Mammès, La Celle-sur-Seine, Champagne, Pont sur la Seine, retour à Moret par la rive gauche, Grez, Montcourt, rive droite du Loing, Nemours 18 h. 47. Paris 20 h. 18. 28 kms. Billet zone IV : 490 frs.

II. — **L'ORGE ET LA FORET DE L'OUYE.** Comm. M. FRAGNY. Dép. Austerlitz 8 h. 50 (ou Orsay 8 h. 40) pour Sermaize 9 h. 50. Retour : Dourdan 18 h. 55 ou 19 h. 52. Paris-Austerlitz 20 h. 12 ou 20 h. 41. 20 kms. Billet zone II : 340 frs.

Samedi 5 et dimanche 6 juillet. — L'ORDRIMOUILLE AU CLAIR DE LUNE. Comm. M. POLLE-DEVIÈRES. Dép. samedi Est à 23 h. 45 pour Château-Thierry 0 h. 53. Bois de Barbillon, Etang de Trugny, Epieds, Brécy, Coigny, Monument de la 2^e Marne et Butte de Chalmont, Oulchy-le-Château (dép. commandé à Oulchy-le-Château, inscription avant le jeudi 3 à 19 h.), Oulchy-Brémy 19 h. 25. Paris 21 h. 18. Carte E.-M. Meaux N.-E., Soissons S.-E. 35 kms. Billet fin de semaine zone V : 680 frs.

■ **Samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet. — TOMBELAINE ET LE MONT SAINT-MICHEL.** Comm. M. de GOUVENAIN. Dép. Saint-Lazare 23 h. 40. Granville 8 h. 22. Granville et son port. En car à Genêts. Tombelaine par les sables à marée basse. Mont Saint-Michel, Dol, la Rance, Saint-Malo 23 h. Paris-Montparnasse mardi 15, à 6 h. 42.

■ **Du samedi 19 au mercredi 30 juillet. — RALLYE INTERNATIONAL DE PLEIN AIR DE L'A. I. T.** (Alliance Internationale de Tourisme) **EN FORET DE COMPIEGNE.** Comm. M. LEMOINE. Nombreux départs pédestres par chemin de fer et autocars spéciaux. Cyclotouristes : rendez-vous le 26 Porte de Clignancourt à 16 heures.

■ **Samedi 2 et dimanche 3 août. — CHATEAUX, FORETS ET ROCHERS.** Comm. M. DEBOIS. Départ Montparnasse samedi 15 h. 40 pour Surdon 18 h. 14. Château d'O, Forêt des Ecouves, Surdon 19 h. 29. Paris 22 h. 11. 30 kms.

Dimanche 10 août. — AU PAYS DE THELLE. Comm. M. POLLE-DEVIÈRES. Dép. Nord 7 h. 08 pour Forges-de-Montataire 7 h. 57, Cramoisy, Bois Saint-Vaast, de Cavillon et de Montchavert, Dieudonné, Chambly 19 h. 39. Paris 20 h. 35. Carte E.-M. Beauvais S.-E. et S.-O., 30 kms. Billet zone II : 340 frs.

Dimanche 24 août. — DE HOUDAN AU PERRAY. Comm. M. PETIT. Dép. Montparnasse 7 h. 11 pour Houdan 8 h. 40, Télégraphe de Ferrière, Bois de la Charmoise, Le Haut-Planst, Les Basses-Masures, La Herse, Le Perray 20 h. 31. Paris 21 h. 22. Carte E.-M. Chartres N.-E. Evreux S.-E. 28 kms. Billet zone III : 400 frs.

Dimanche 31 août. — RALLYE CYCLO-TOURISTE EN FORET DE FONTAINEBLEAU. Comm. M. LEMOINE. Rendez-vous Stade de la Faisanderie, à Fontainebleau le dimanche à 9 h. Parcours virant entre 50 et 60 kms à parcourir en moins de 6 heures. Programme détaillé et renseignements au Club.

■ **Samedi 6 et dimanche 7 septembre. — I. — LA VALLEE DE L'YVETTE EN CYCLO-CAMPING.** Comm. M. LEMOINE. Rendez-vous Porte d'Orléans le samedi à 16 heures. Itinéraire : l'Hay-les-Roses, Antony, Wissons, Morangis, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Orsay, Gif, Saint-Rémy, Chevreuse, Dampierre, Vaux-de-Cernay, Abbaye de Port-Royal, Versailles, Parc de Saint-Cloud, Paris. Distance totale environ 100 kms.

■ **II. — LE MASCARET A QUILLEBEUF.** Comm. M. A. de GOUVENAIN. Dép. Saint-Lazare 14 h. pour Rouen 15 h. 29. Visite de Rouen. Car à 18 h. 30. Arrivée à Lillebonne à 20 h., Lillebonne (théâtre antique), Quillebeuf (Mascaret à 21 h. 03), camping ou hôtel (mascaret à 9 h. 24), Le Marais-Vernier,

la Forêt de Brotonne, Caudebec 18 h. 05. Paris 21 h. 57. 25 kms. Versement de 1.000 frs pour inscription au billet collectif.

■ **Samedi 13 et dimanche 14 septembre. — VENDANGES EN CHAMPAGNE.** Comm. M. LEMOINE. Dép. Est samedi 7 h. 05 pour Epernay 8 h. 46. Hautvillers, Ay, Tours-sur-Marne (visite de pressoirs et dégustation), Bouzy, Verzy, Verzenay, Rilly-la-Montagne, Germaine, Forêt de la Montagne de Reims, Epernay 21 h. 26. Paris 23 h. 10. 20 kms par jour. Versement pour le billet collectif : 1.000 frs.

Dimanche 14 septembre. — FORET DE RETZ. Comm. M. FRAGNY. Dép. Est 8 h. 15 pour La Ferté-Milon 9 h. 13. Retour par Villers-Cotterêts 19 h. 04. Paris 20 h. 07. 20 kms. Billet zone IV : 490 frs.

Dimanche 21 septembre. — FORET DE HEZ. Comm. M. PETIT. Dép. Nord 7 h. 08 pour Mouy-Bury 8 h. 19, Vallée du Thérain, Saint-Félix, Forêt de Hez, Agnetz, Clermont 18 h. 59. Paris 19 h. 52. Carte E.-M. Beauvais N.-O. et N.-E. 27 kms. Billet zone III : 400 frs.

Dimanche 28 septembre. — FORET DE FONTAINEBLEAU. Comm. M. GODDE. Dép. P.-L.-M. 7 h. 40 pour Bois-le-Roi 8 h. 21. Arbonne, Fontainebleau 18 h. 50. Paris 19 h. 44. 25 kms. Billet zone II : 340 frs.

Dimanche 5 octobre. — I. — FORET DE COMPIEGNE. Comm. M. SUTRA. Dép. Nord 7 h. 08 pour Compiègne 8 h. 19, Puits des Chasseurs, Saint-Pierre-en-Châtre, Vieux-Moulin (désœurer à volonté), Mont Saint-Marc, Les Beaux-Monts, Mont du Tremble, Compiègne 18 h. 25. Paris 19 h. 44. Carte E.-M. Soissons N.-O. 28 kms. Billet zone IV : 490 frs.

II. — **VALLEE DU LOING ET DU LUNAIN.** Comm. M. CLÉMENCET. Dép. P.-L.-M. 8 h. pour Nemours 9 h. 07, Rochers de Beauregard, Rochers de Darvault, Etang de Villeron, Episy, Thomery 18 h. 43. Paris 19 h. 44. Billet zone III : 400 frs.

III. — **AUX ALENTOURS DE NEMOURS.** Comm. M. le D^r DUPOUY. P.-L.-M. 8 h. pour Nemours 9 h. 07. Colline dite « Rocher de Saint-Pierre », Ormesson, Fay-les-Nemours, Bois de Laveau, Rochers de Pierre-le-Sault et de Beauregard, Sentier des Sîtes Nemouriens, Moulin de Glandelles, Rochers de Darvault, Nemours 17 h. 13. Paris 18 h. 45. 20 kms. Billet zone IV : 490 frs.

Dimanche 12 octobre. — I. — FORETS (13^e) : RIMBOUILLET. Comm. M. BARBIER. Dép. Montparnasse 9 h. 20 pour Gazeran 10 h. 10, Le Buissonnet, Etang d'Angennes, Croix Pater, Butte à l'Ane, Saint-Léger-en-Yvelines, Croix de Villepert, Le Perray 18 h. 40. Paris 19 h. 31. Carte E.-M. au 1/50.000^e Chartres, feuille 64. 28 kms. Billet zone II : 340 frs.

Dimanche 12 octobre. — I. — DE BALLANCOURT A BOIS-LE-ROI. Comm. M. PETIT. Dép. P.-L.-M. 8 h. 29 pour Ballancourt 9 h. 41, Champcueil, Rochers de Videlle, La Padole, Chailly-en-Bière, Bois-le-Roi 18 h. 58. Paris 19 h. 44. 28 kms. Billet zone II : 340 frs.

II. — **FORETS DES ALLUETS ET DE MARLY.** Comm. M. DEGOUEY. Dép. Saint-Lazare 7 h. 26 pour Les Mureaux 8 h. 30, Bouaffe, Forêt des Alluets, Moulin d'Orgeval, Forêt de Marly, Saint-Nom-la-Bretèche 18 h. 12. Paris 18 h. 51. 26 kms. Billet zone I : 230 frs.

Dimanche 19 octobre. — I. — LES FRICHES DE POLIGNY. Comm. M. BOUILLON. Dép. P.-L.-M. pour Nemours. Se renseigner au Club pour les horaires. Billet zone IV : 490 frs.

II. — **EN LISIERE DES FORETS DE COMPIEGNE ET D'HALATTE.** Comm. M. POLLE-DEVIÈRES. Dép. Nord 7 h. 08 pour Le Meux-la-Croix-Saint-Cuen 8 h. 40, Saint-Sauveur, Saint-Vaast-de-Longmont, Roberval, Croix Frapotel, Pont-Sainte-Maxence 17 h. 48. Paris 19 h. 05. Carte E.-M. au 1/50.000^e Senlis. 25 kms. Billet zone III : 400 frs.

BUREAU DE TOURISME

La permanence du Bureau de Tourisme de Mademoiselle Taub sera assurée les mardis, jeudis et samedis, de 15 h. 30 à 18 h. 30.

FRANCE : Arrangements de séjours prévus dans certains centres.

AUTRICHE : Nombreux séjours de deux ou trois semaines, notamment à Vent, Sölden, Steinach, Lans, Gargellen, Seefeld, la région des Lacs, etc... 20 jours, voyage compris : à partir de 25.000 francs.

Circuits en autocar à travers l'Autriche et les Dolomites, au départ d'Innsbruck : une semaine : 22.500 francs; 15 jours : 42.000 francs.

Festival de Salzbourg : du 26 juillet au 31 août.

Festival d'Aix-en-Provence : du 11 au 31 juillet.

En tant que bureau officiel de vente, nous disposons d'un certain nombre de places pour ces deux manifestations.

Cours internationaux de l'Université d'Innsbruck, à Mayrhofen (Zillertal, Tyrol).

4 départs en groupe : les 21 juin, 12 juillet, 2 et 23 août, pour trois semaines.

Ces séjours ont rallié de nombreux suffrages les années précédentes. Cercles de conversation, conférences, activités artistiques, sport et alpinisme. Milieu universitaire international. Excursions à Vienne et à Salzbourg. Prix : 30.000 francs, voyage compris (en 3^e classe).

Angleterre : Séjours pour universitaires, cours d'Anglais, échanges de conversations, sports.

Croisières : Nous avons retenu un certain nombre de places pour certaines croisières afin de réunir dans la mesure du possible nos anciens clients. Nous consulter au plus tôt.

Les programmes détaillés de tous ces voyages peuvent être obtenus sur demande. Les inscriptions sont reçues également par correspondance.



CULTURE PHYSIQUE

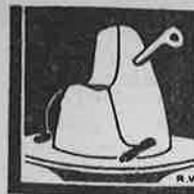
Avec les beaux jours, l'escalade va retrouver intensément son activité.

Ne commencez pas par la fin. mettez-vous d'abord en bonne condition physique. Suivez les cours spécialement organisés pour les membres du C. A. F par nos camarades MM. Durand et Nicaud.

Ils ont lieu tous les mercredis, jeudis et vendredis, de 20 à 21 heures, à l'Académie de Culture Physique, 26, rue Buffaut (9^e), près du carrefour Châteaudun, à 2 minutes du métro Cadet.

Salle chauffée et douches chaudes.

Prix : 400 francs par mois. S'inscrire directement à la salle.



GRUPE NORMAND

Siège social :

44, rue Philibert-Caux, à Bihorel-les-Rouen

Délégué au Havre :

M. R. Maurice, 17, rue Anfray, Le Havre

Permanence : Muséum d'Histoire Naturelle, à Rouen, rue Beauvoisine, les 2^e et 4^e jeudis du mois, à 20 h. 45, sauf août et septembre.

Sorties collectives :

28-29 juin : Mortain, camping, escalade. Départ car, le 28, à 5 heures. Retour le 29, à 22 heures, Commissaire M. Bastard.

6 juillet : Pont-Saint-Pierre, Côte des Deux-Amants, Poses. 30 kms. Commissaire M. R. Nivromont.

12, 13, 14 juillet : Etretat, camping, escalade. Départ le 12 (par car), à 14 h. Retour le 14, à 20 h. Commissaire M. Gambier.

27 juillet : La Fontaine, escalade. Départ 8 h. 15. Retour 19 h. 15. Commissaire M. Mainpiot.

Août : collective en montagne 10-15 jours, si le nombre de participants est suffisant.

13-14 septembre : Clécy, camping, escalade. Comm. Mlle Compain.

27-28 septembre : La Roquette, camping. Commissaire M. Mathieu.

12 octobre : en forêt de Lyons. 20 kms. Commissaire M. Durand.

26 octobre : Vallée de Sainte-Austreberthe. 22 kms. Commissaire : M. Mainpiot.

Pendant la période des vacances, s'adresser pour inscription, au Commissaire, ou, par écrit, chez M. Mainpiot, 4, rue Saint-Michel, à Rouen.

Bibliothèque. — Il est recommandé aux membres de remettre à la permanence, les livres qui leur ont été confiés, au plus tard 15 jours après le prêt. Passé ce délai une redevance sera exigible à titre d'amende.

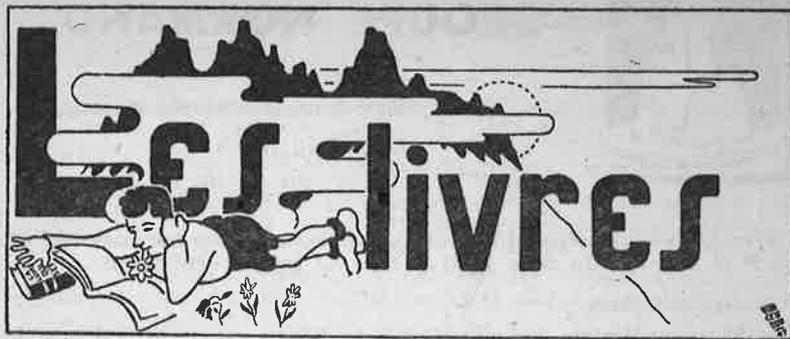
GRUPE BRETAGNE

Siège social : chez M. Perrier, 6, rue Edith-Cawell, Rennes

Des sorties auront lieu au mois de juillet, mais en raison des vacances, aucun programme ne peut être établi d'avance et les lieux de sorties seront déterminés la veille, lors de la réunion du samedi.

Elles auront lieu, en principe sur la côte.

Les membres du groupe de Rennes ayant l'intention d'aller dans l'Oisans sont invités, en vue d'organiser des courses collectives, à prendre contact avec notre Secrétaire, Mme Péguay, à Villeneuve-la-Salle et ceux se trouvant dans la région de Chamonix, avec M. Perrier, Villa « Le Cantonnier », Les Frasserands, Argentières.



“ NANDA DEVI ”

TROISIÈME EXPÉDITION FRANÇAISE A L'HIMALAYA

Photographies de J.-J. Languépin. Texte de présentation de L. Payan. Préface de Montel. Arthaud, éditeur.

Par ce que nous lisons ci et là et ce recueil de photos, c'est tout ce que nous connaissons aujourd'hui encore de la troisième expédition française à l'Himalaya. C'est trop peu et nous aimerions voir éditer le livre indispensable, le récit complémentaire de l'image car ce sont avant tout les hommes que nous aimons connaître encore et davantage. Ramenée à un album seul, même admirable, une expédition se schématise et se simplifie dangereusement, telle que l'on semble pouvoir enfermer la faiblesse des hommes en quelques cercles explicatifs sur des croquis : c'est la longue marche, on voit des moraines et des parois, des camps, de la glace et des vires de cailloux. Puis déjà le retour. Il y a tout et cependant si peu. Nous reconstituons certes son cadre à l'action, mais toujours un peu personnel, et on n'y met point l'homme à sa vraie mesure. Celle-ci est en lui et nous ne la connaissons que par le récit qu'il nous donne de ses joies, de ses souffrances et surtout de ses raisons. Avec le seul « Regards vers l'Annapurna », l'Annapurna ne serait qu'un admirable glacier si « Annapurna premier 8.000 », n'était venu nous faire connaître, et de façon irremplaçable, quel moyen d'expression fut pour l'équipe cette montagne et comment furent acceptées toutes les conséquences de la victoire. Bien que l'animateur de l'expédition à la Nanda Devi soit mort, je dirai même parce qu'il est là-bas à jamais, ses camarades nous doivent le livre qui emplira ces magnifiques images, et de le faire revivre et mieux connaître de tous ceux qui ne lisent ou ne connaissent la « Revue Alpine » de la section de Lyon.

Ce serait un truisme de découvrir J.-J. Languépin. Il passe avec le même succès des expéditions à la lourde machinerie de P.-E. Victor à l'expédition himalayenne, à ce long cheminement vers le Sanctuaire de la Déesse, à la haute montagne et aux tentes gonflées par le vent des camps. Enfin il y a en nombre de ses photos noir et blanc une rare intensité. Et dans ce « pauvre village de Lata », si proche de notre Tarentaise et de certaines hautes terres de l'Adige, n'est ce point toute cette vie que nous aimons retrouver dans la vallée : le soleil d'un de ces matins d'été où il ne se passe rien, un troupeau dans la poussière, de vieilles femmes qui vont sous la hotte ?

L. Payan, le docteur de l'Expédition, présente en quelques pages les espoirs, l'attaque et le drame : le 29 juin 1951, Duplat et Vignes disparaissaient à la Nanda Devi principale en essayant de rejoindre le sommet Est. C'était là vouloir faire plus que ce qui est admis en doctrine himalayenne et transposer aux plus de 7.000 une formule des Alpes. L'entreprise était-elle nécessairement vouée au désastre, simplement ambitieuse, ou réalisable ? Il ne m'appartient pas de le déterminer. Mais les expéditions de Bauer au Kandchenjunga étaient-elles donc tellement insensées en leur temps et l'expédition au Fitz-Roy aurait-elle été condamnable si elle avait échoué ?

De toute façon demeure le drame de la Nanda Devi. Duplat et Vignes qui avaient tant aimé la montagne, ont choisi et accepté leur destin. Duplat était tout à la fois un animateur extraordinaire, un passionné et un alpiniste de grande classe qui pouvait écrire après la traversée des Jorasses : « Nous sommes aussi allés aux Petits Charmoz et nous y avons trouvé du plaisir... » Cela est très grand et son échec n'est point une condamnation de l'œuvre. Mallory a disparu à l'Everest et il demeure grand. Merkl et Welzenbach ont échoué au Nanga Parbat; en mourant de froid dans la neige du col de la Tête de More, ils ne nous ont point été diminués. Les valeurs vraies de l'alpinisme sont dans l'échec comme dans le succès et c'est ce qui nous le rend si cher et si impérieux en un temps où le succès seul est mesure de valeur. Quand deux hommes donnent avec foi leurs jeunes vies en une grande entreprise à la Nanda Devi, aucune page ne reste blanche au livre de l'Himalaya.

Georges LOYER.

GUIDE DES DOLOMITES

ESCALADES CHOISIES

La 1^{re} édition parue en 1951 étant épuisée, notre collègue Tony Vincent, vient d'en mettre au point une seconde qui se trouvera incessamment en vente à la Section de Paris et au chalet du C. A. F., à Chamonix.

Des itinéraires nouveaux ainsi que des fiches revues et corrigées ont augmenté l'importance et l'intérêt de cette documentation, qui outre un fascicule de généralités sur « les Dols » comporte une quarantaine de fiches séparées pouvant être facilement emportées en course et comprenant notamment, les Tours de Vajolet, le Campanile Basso, la Mar-moloda, les Tours de Sella, les Tre Cime, etc...

Nous tenons à remercier tous nos collègues qui ont bien voulu collaborer à la rédaction de ces fiches.

LE TOUR DU MONT BLANC

Notre camarade J. Bourgouin, vient de mettre au point avec la collaboration de notre ami Roger Beaumont, un petit topo guide destiné aux randonneurs effectuant le tour du massif du Mont Blanc par les cols de moyenne montagne.

Ce petit livret sera en vente à la Section de Paris et au chalet du C. A. F. à Chamonix à partir de juillet.

BULLETIN

DE LA SECTION DE PARIS - CHAMONIX
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS
DU SKI CLUB ALPIN PARISIEN
ET DU SPÉLÉO CLUB DE PARIS
7, rue La Boétie, PARIS-VIII^e

Téléph. : ANJOU 54-45
C. Chèq. Post. 2358.04 Paris
Club Alpin Français : SECTION DE PARIS



Métro : Saint-Augustin
AUTOBUS — Lignes n° :
28, 32, 43, 49, 80, 84, 94

Heures d'ouverture des bureaux

A dater du 18 octobre prochain, les bureaux du Club et de la Section de Paris-Chamonix seront ouverts.

Dimanche et lundi :

Fermeture régulière.

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

Jeudi :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.

Une permanence sera cependant assurée à la Section de Paris-Chamonix le lundi, de 14 heures à 19 heures, et tous les autres jours, de 12 heures à 14 heures, pour les cas urgents.

La bibliothèque sera ouverte les mardis et vendredis, de 16 heures à 19 heures, le jeudi, de 16 heures à 19 h. 30, et le samedi, de 14 heures à 19 heures.

INAUGURATION DU REFUGE DU COUVERCLE

Le nouveau refuge du Couvercle a été inauguré le dimanche 10 août dernier, bien que l'aménagement n'en soit pas complètement terminé.

Cette cérémonie a donné lieu à une importante manifestation présidée par M. Masson, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, en présence de très nombreuses personnalités officielles et d'un nombre important de Présidents de Section et de membres du Club.

Une relation et des photographies paraîtront dans le Bulletin de décembre de la Section.

PAIEMENT DE LA COTISATION 1953

A compter du 3 novembre 1952, vous pourrez régler votre cotisation pour l'année suivante :

- par versement direct à la Caisse de la Section ;
- par virement postal (Paris 2358-04 Club Alpin Français, Section de Paris) ;
- par chèque barré émis au nom du Club Alpin Français.

Extrait du tarif des cotisations (France) :

Membres ordinaires	1 428 »
Membres âgés de moins de 25 ans	1.002 »
Membres ayant 25 années de présence	1.022 »
Membres ayant 30 années de présence	822 »
Femmes de membres	722 »
Mineurs enfants de membres	722 »

Le taux des cotisations n'est pas changé. Libérez-vous le plus tôt possible de cette corvée annuelle.

LE TRESORIER



S. C. A. P.

SKI CLUB ALPIN PARISIEN

Les premières neiges sont tombées en altitude, l'été à peine terminé, et un « mauvais » temps persistant promet un précoce et bel enneigement.

Le S. C. A. P. se prépare donc pour une importante activité. Son secrétariat, ouvert depuis le 1^{er} octobre, de 15 à 19 heures, a tout un programme de collectives dans de nombreuses et nouvelles stations.

Les cotisations C. A. F. et S. C. A. P. pourront être renouvelées à partir du 5 novembre, sans augmentation sur l'hiver passé. La licence de la F. F. S. coûtera 225 francs (seniors), 175 francs (juniors) et 155 francs (minimes).

L'équipe de courses se prépare pour les Championnats de Paris, qui doivent avoir lieu aux Allues (Savoie), à l'époque de Noël-Jour de l'An.

TRÈS IMPORTANT

CONVOCATION UNIQUE

L'Assemblée Générale annuelle du S. C. A. P. se tiendra le
Mercredi 5 Novembre 1952, à 18 heures.

Tous les membres sont invités à y assister.

Après l'ordre du jour statutaire (approbation des comptes, élection du Comité, budget), la réunion aura pour objet les projets de l'hiver prochain.

Dimanche 16 Novembre 1952

DÉJEUNER AMICAL A MONTREUIL-AUX-LIONS

Afin de continuer la tradition, brillamment renouée l'an dernier, la Commission des Excursions a mis au point — avec l'espoir de voir réunis tous les habitués des sorties dominicales et naturellement leurs Commissaires — le programme suivant :

Départ en car place de la Concorde (angle rue de Rivoli) à 8 h. 30.

Excursions pédestres (matinée et après-midi) dans la vallée de la Marne et région de Montreuil.

Vers 12 h. 45, déjeuner à l'Hôtel de la Croix d'Or.

Prix total : parcours en car et déjeuner (vin, café et service compris), 1.350 francs ; déjeuner seulement : 750 francs environ.

S'inscrire le plus tôt possible et au plus tard le jeudi 12 nov., 19 h.

SPÉLÉOLOGIE

Réunions les mercredi 19 novembre 1952 et mercredi 17 décembre 1952, à 21 h. 30, au siège.

PHOTO

Une réunion aura lieu le mardi 4 novembre 1952, à 21 heures, au siège. Conseils sous la direction de M. Bernard.

CULTURE PHYSIQUE

Les cours ont repris depuis début octobre, les mercredis, jeudis et vendredis, de 20 à 21 heures, 26, rue Buffault, à l'Académie de Culture Physique.

BUREAU DE TOURISME

Le Bureau de Tourisme de Mlle Taub assurera la permanence les mardis, jeudis et samedis, de 15 heures à 19 heures, à partir du 28 octobre.

Une prospection récente a permis de mettre au point les voyages à destination des meilleurs centres de sports d'hiver en France et à l'étranger. Pour varier notre programme, nous nous efforçons également de préparer des séjours dans les Dolomites.

France : Morzine, Valloire, Megève, Courchevel, Montgenèvre, Serre-Chevalier, Col de Vars, etc...

Suisse : Grindelwald, Kleine Scheidegg, Davos, etc...

Autriche : Gargellen, Saint-Anton, Lech, Zürs, Sölden, Hochsölden, Kitzbühel, Seefeld, etc..., Obergurgl (réunions universitaires).

Italie : En préparation.

Les membres pourront profiter des prix très étudiés et certains arrangements particulièrement intéressants sont prévus pour les jeunes.

Nombreux départs pour Noël et le Nouvel An.

Départs hebdomadaires de janvier à Pâques.

Programmes détaillés envoyés gracieusement sur demande.

GROUPE BRETAGNE

Siège : 6, rue Edith-Cawell, à Rennes, chez M. Perrier

Secrétariat : chez Mme Péguy, 27, rue des Fougères

Programme des sorties. — Comme l'hiver dernier, les sorties auront lieu les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois, avec réunion préparatoire la veille, à midi 10, au siège social. Nos prochaines sorties à Mortain auront pour objet de rechercher des voies nouvelles en vue de compléter le topo-guide déjà existant.



GROUPE NORMAND

Rouen : 44, rue Philibert-Caux, Bihorel-les-Rouen.

Le Havre : M. Maurice, 17, rue Anfray, Le Havre.

A l'occasion de la reprise de l'activité du Groupe Normand pour la nouvelle saison, le Comité adresse à tous les membres ses meilleures cordialités. Il espère les rencontrer nombreux à toutes les manifestations organisées à leur intention, pour leur agrément, pour le renom de notre Section et de notre grande Association. Il les convie à profiter de toutes les occasions offertes pour prendre contact lors de ces réunions où tous projets seront élaborés, développés et mis au point, avec leur participation. Ces réalisations ne dépendent uniquement que de cette participation, il est donc fait appel à une liaison plus complète de tous les camarades, pour la satisfaction de chacun.

Que tout membre consacre un peu de ses loisirs, si rares soient-ils, pour prendre part au moins à plusieurs collectives, et même pour en mener une ou deux, pendant toute la saison. Certains itinéraires ont pu être négligés, qu'il connaît et sait intéressants. C'est si peu de chose qu'un effort de cette nature, et l'agrément qui s'ensuivra pour tous nos camarades ne manquera pas de donner à notre groupe un surcroît de vitalité lui permettant de réaliser les buts de notre Association.

Permanences. — Elles ont lieu les 2^e et 4^e jeudis du mois, à 20 h. 45, au Muséum d'Histoire Naturelle, rue Beauvoisine, à Rouen.

Sorties collectives. — Une sortie régionale aura lieu, en principe, chaque dimanche qui suit la permanence, où toutes indications seront données à ce sujet.

Conférences. — Plusieurs présentations sont en projet et leur réalisation vaudra à nos membres et aux sympathisants des heures de délasserement sur des sujets très intéressants, tant par la qualité des conférenciers que par la nature de ces présentations. Toutes seront illustrées de projections de films ou de vues photographiques en couleurs.

Fêtes. — Nous avons également envisagé dès maintenant l'organisation de notre fête annuelle. Toutes suggestions seront bienvenues et transmises aux réalisateurs de la belle réunion de janvier dernier.

Rendez-vous tous à notre prochaine permanence, avec l'esprit de grande camaraderie habituelle au Club Alpin Français.



PROGRAMME des Sorties d'Escalade

du 26 Octobre au 14 Décembre 1952

COLLECTIVES D'ESCALADE

(ouvertes à tous)

Dimanche 26 octobre. — CUVIER (Rempart). Comm. Mlle LACROIX.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre. — DREI ZINNEN ET ROCHER FIN. Comm. M. ROUILLARD. (Aller et retour par le Car Vert, rendez-vous Maison Forestière de Boisrond.)

Dimanche 9 novembre. — ROCHERS DE SAINT-GERMAIN. Comm. Mlle LACROIX.

Dimanche 16 novembre. — FRANCHARD. Comm. M. BESSIÈRE. (Rendez-vous à la Cuisinière.)

Dimanche 23 novembre. — CHAMARANDE. Comm. M. DEGOIS.

Dimanche 30 novembre. — FRANCHARD. Comm. M. ROUILLARD. (Rendez-vous à la Cuisinière.)

Dimanche 7 décembre. — APREMONT. Comm. M. BOUILLON.

Dimanche 14 décembre. — APREMONT. Comm. M. RICHARD.

ECOLES D'ESCALADE

Dimanche 26 octobre. — FRANCHARD. Comm. M. BESSIÈRE.

Dimanche 2 novembre. — CUVIER ou APREMONT. Comm. M. MARVAUD.

Dimanche 9 novembre. — CHAMARANDE. Comm. M. DEGOIS.

Dimanche 16 novembre. — FRANCHARD. Comm. M. AUCHÈRE.

Dimanche 23 novembre. — FRANCHARD. Comm. M. RICHARD.

Dimanche 30 novembre. — CUVIER ou APREMONT. Comm. M. ROTHE.

Dimanche 7 décembre. — CUVIER ou APREMONT. Comm. M. BESSIÈRE.

Dimanche 14 décembre. — LES DEMOISELLES. Comm. M. MERCIER.

GROUPE D'ENTRAINEMENT

Ce groupe est strictement réservé aux jeunes qui désirent participer aux stages d'alpinisme organisés par la Section.

Les sorties auront lieu les 2 et 16 novembre et 7 décembre.

PERFECTIONNEMENT

(réservé aux grimpeurs passant les voies du 4^e degré)

Dimanche 2 novembre et dimanche 7 décembre. — CUVIER. Comm. M. CANONNE. Rendez-vous place du Cuvier, à 10 h. 30.



EXCURSIONS

Programme du 26 Octobre au 14 Décembre 1952

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Pour toutes les excursions annoncées dans ce programme, il est absolument nécessaire de s'informer au Club des horaires et des modifications éventuelles, au plus tard le jeudi soir précédant l'excursion avant 19 heures, ou l'avant-veille si l'excursion n'a pas lieu un dimanche.

Gare de l'Est. — Pour les trains de banlieue, dans le hall des guichets, face au kiosque à journaux. Pour les trains de grandes lignes, devant le guichet international.

Gare du Nord et Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — Au premier étage, sous l'horloge, côté Bureau de location et renseignements.

Gare d'Austerlitz. — Devant l'horloge intérieure.

Gare d'Orsay. — Devant le buffet.

Gare des Invalides. — Devant le guichet des billets.

Gare Denfert-Rochereau. — Devant le guichet des billets.

Gare Saint-Lazare. — Sous l'horloge centrale de la salle des Pas Perdus.

Les sorties précédées d'un ■ comportent le camping.

Dimanche 26 octobre. — **FORET DE COMPIEGNE.** Comm. M. STIERS. Départ Nord 7 h. 08 pour Compiègne 8 h. 19. Les Beaux Monts, Monts du Tremble, Mont-Saint-Marc, Etang Saint-Pierre. En car, de Pierrefonds à Compiègne. Compiègne 18 h. 33. Paris 19 h. 38. Carte Forêt de Compiègne. 30 kms. Billet zone IV : 490 frs.

Fêtes de Toussaint. — I. — **MONTs DU BEAUJOLAIS ET DU MACONNAIS.** Comm. M. CLÉMENCET. Départ P.-L.-M. vendredi 31 octobre à 23 h. 30 (billet collectif). Claveisolles, Mont-Tourvéon, Mont-Saint-Rigaud (1.018 m.), Monsols (dîner de gibier), Solutré, Macon. Retour le dimanche soir, à 22 h. S'inscrire le plus tôt possible au C. A. F. et au plus tard le jeudi 23 octobre. Programme détaillé au Club.

II. — **LA SARTHE PITTORESQUE.** Comm. M. PETIT. Départ vendredi soir 31 octobre. Retour 2 novembre dans la soirée. Circuit autour de la forêt de Perseigne. Programme détaillé au Club. Inscriptions au plus vite. Nombre d'adhérents limité.

Samedi 8 novembre. — **VISITE DU CHATEAU DE GROSBOIS.** Comm. M. STIERS. Départ Autocars Briards, Paris-Bastille (37, boulevard Bourdon) 14 heures. Visite du Château. Retour par Château de la Grange. Forêt de Sénart. Brunoy 18 h. 04. Paris 18 h. 38. 7 kms de marche. Retour direct Grosbois à Paris possible.

Dimanche 9 novembre. — I. — **DE L'ESSONNE A LA JUINE.** Comm. M.

BOUILLON. Départ P.-L.-M. à 8 h. 29. Programme détaillé au Club. Retour par la ligne Etampes (19 h. 36 à Austerlitz). Billet zone II : 340 frs.

II. — **DE L'ORGE A LA DROUETTE.** Comm. M. PETIT. Dép. Austerlitz 7 h. 34 (le train part d'Austerlitz) pour Dourdan 8 h. 20. Sainte-Mesme, Ponthévrard-l'Abbé, Cerqueuse, Les Travaux de Louis XIV, Orpain, Bois de Batonceau, Gazeran 18 h. 06. Paris Montparnasse 19 h. 11. Carte E.-M. Melun S.-O., Chartres N.-E. et S.-E. 27 kms. Billet zone II : 340 frs.

III. — **FORET DE RAMBOUILLET.** Comm. M. BARBIER. Départ Montparnasse 9 h. 10 pour Les Essarts-le-Roi 9 h. 44. Vaux-de-Cernay, Les Bordes, Les Hognes, Etang de la Tour, Rambouillet 16 h. 55. Paris 17 h. 31. 20 kms. Billet zone I : 270 frs.

■ **Fêtes de l'Armistice : 9, 10 et 11 novembre.** — I. — **RANDONNEE CAMPING DANS LES CALANQUES.** Dép. P.-L.-M. le 8 au soir. Nombre de participants limité. Le programme sera établi en accord avec les participants inscrits au cours de la permanence du 30 octobre. Retour de Marseille le 11 au soir. Paris le 12 au matin. 30 kms.

II. — **LES BEAUTES DU MORVAN.** Comm. M. le Dr DUPOUY. Dép. P.-L.-M. le 8 novembre à 18 h. 45 pour Avallon. Retour Paris le 11 à 21 h. 49. Billet collectif. Déplacements en car particulier, les parcours les plus pittoresques étant faits à pied. 21 participants nécessaires. Programme détaillé au C. A. F. S'inscrire au plus vite. La course n'aura lieu que s'il y a un pont pour le 11 novembre.

Dimanche 16 novembre. — **REUNION DES COMMISSAIRES, DEJEUNER AMICAL A MONTREUIL-AUX-LIONS.** Départ en car. Voir détails page 2. S'inscrire le plus tôt possible et au plus tard le jeudi 13 novembre à 19 heures.

■ **Samedi 22 et dimanche 23 novembre.** — **DE NEMOURS A LORREZ-LE-BOCAGE.** Comm. M. de GOUVENAIN. Programme au Club.

Dimanche 23 novembre. — I. — **FORET DE RAMBOUILLET (PARTIE OUEST).** Comm. M. CLÉMENCET. Départ Montparnasse 9 h. 20 pour Epernon 10 h. 18. La Berthière, Le Boissière, Gros Rouvres, Garancières-La Queue-les-Yvelines 17 h. 54. Paris 18 h. 59. 30 kms. Carte E.-M. Chartres N.-E. et Evreux S.-E. Billet zone III : 400 frs.

II. — **VALLEE DE LA REMARDE.** Comm. M. POLLE-DEVIERMES. Départ Austerlitz 8 h. 50 pour Saint-Chéron, 9 h. 44, Le Marais, Saint-Cyr-sur-Dourdan, Saint-Arnould-en-Yvelines, Dourdan 17 h. 34. Paris 18 h. 43. Carte E.-M. Melun S.-O. 25 kms. Billet zone II : 340 frs.

■ **Samedi 29 et dimanche 30 novembre.** — **RANDONNEE PEDESTRE : LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU.** Comm. M. Jacques LEMOINE. Départ Samedi P.-L.-M. 13 h. 12 pour Boutigny 14 h. 38. Buttes des Audigers, Milly, Noisy-sur-Ecole, Trois-Pignons. Camping ou bivouac à Boisrond, Drei Zinnen, Plaine de Chanfroy, Point de vue des Monts-Saint-Pères, Belle-Croix, Rochers Saint-Germain, Bois-le-Roi 19 h. 22. Paris 20 h. 07. Cartes C. A. F. et E.-M. 65 S.-E. et 80 N.-E. 20 kms par jour. Billet de week-end zone II : 400 frs.

Dimanche 30 novembre. — I. — **DANS LE VEXIN.** Comm. M. BOUILLON. Départ Saint-Lazare vers 8 heures. Programme détaillé au Club. Billet zone II : 340 frs.

II. — **AUTOUR DES ESSARTS.** Comm. M. SUTRA. Départ Montparnasse 9 h. 10 pour Coignières 9 h. 42, Bois des Hautes Bruyères, Saint-Rémy-l'Honoré, La Mare aux Canes, Bois des Plainveaux, Les Essarts-le-Roi (déjeuner commandé), Bois des 500 arpents, Bois des Vindrins, la Forêt Verte, Le Perrey 18 h. 20. Paris 19 h. 11. Carte Rambouillet 1/50.000^e en couleurs. 25 kms. Billet zone I : 240 frs. S'inscrire pour le repas le jeudi 27 novembre avant 19 h. 30.

Dimanche 7 décembre. — I. — **EN VEXIN.** Comm. M. PETIT. Départ Saint-Lazare 8 h. pour Us, Comeny-Wy dit Joli-Village, Avernes, La Garenne, Apremont, Juziers 18 h. 53. Paris 19 h. 58. Cartes E.-M. Paris N.-O. et Evreux N.-E. 27 kms. Billet zone I : 240 frs.

II. — **FORET DE MARLY.** Comm. M. BARBIER. Départ Saint-Lazare 9 h. 24 pour Louveciennes 9 h. 56, Parc de Marly, Marly, traversée de la Forêt jusqu'à Sainte-Gemme, Orgeval, Saint-Germain 16 h. 44. Paris 17 h. 13. 20 kms. 160 frs.

Dimanche 14 décembre. — I. — **FORET DE FONTAINEBLEAU (D'OUEST EN EST).** Départ P.-L.-M. 8 h. 29 pour Buno-Gironville 10 h. 02. Oncy, Les Trois-Pignons, Boisrond, Franchard, Fontainebleau 17 h. 50. Paris 18 h. 34. Carte de la forêt. 30 kms. Billet zone III : 400 frs.

II. — **AU PAYS DU VEXIN.** Comm. M. DEGOUEY. Départ Saint-Lazare 8 h. pour Trie-Château 9 h. 24, Dolmen, Chambord, Montjavoult, Boubiers, Liancourt, Saint-Pierre 18 h. 25. Paris 19 h. 44. 24 kms. Billet zone III : 400 frs.

III. — **LES BUTTES DE ROSNES.** Comm. M. STIERS. Départ Nord 7 h. 30 pour Bornel-Belle-Eglise 8 h. 20, Arronville, Berville, Buttes de Rosnes, Chars 18 heures. Paris Saint-Lazare 19 h. 08. Cartes E.-M. Beauvais S.-O. 30 kms. Billet zone II : 340 frs.

